

garder les Lieux saints, de protéger les pèlerins, de racheter les esclaves chrétiens.

A la fin du quinzième siècle, outre le roi de France et les princes de la famille royale, l'ordre comptait quatre cent cinquante membres : grands officiers, officiers et chevaliers.

Pour être autorisé à porter cette décoration, il fallait prouver qu'on avait visité les Lieux saints.

Lors du rétablissement du patriarcat, l'ordre avait besoin d'être restauré. En l'absence du patriarche, il était conféré par le custode de la Terre sainte. Le gouvernement français n'admettant que les décorations accordées par les souverains, la croix du Saint-Sépulcre ne semblait plus appréciée.

Mgr Valerga comprit combien il importait de relever cet ordre séculaire, autrefois si glorieux. Le 10 décembre 1847, il obtint de Pie IX l'autorisation de nommer des chevaliers du Saint-Sépulcre. Dès lors cet ordre fut reconnu comme ordre souverain, le Saint-Père en étant le véritable grand maître. Autrefois cet ordre ne reconnaissait que le grade de chevalier ; mais le saint pontife Pie IX, par les lettres apostoliques du 28 janvier 1868, l'enrichit de deux grades plus élevés : les grand'croix et les commandeurs. Les grand'croix ont seuls le droit de porter la plaque d'argent ornée des insignes de l'ordre ; les commandeurs portent la croix suspendue en sautoir par un large ruban noir. Enfin, les simples chevaliers la portent en plus petit format, suspendue à la boutonnière, comme les chevaliers des autres ordres.

Le costume commun aux trois classes, quant à la forme et à la couleur, est l'uniforme de drap blanc, avec cuirasses, collet, parements noirs, et plus ou moins orné, selon le grade.

La grand'croix ne peut-être conférée qu'aux princes, tant ecclésiastiques que séculiers, aux ministres, aux ambassadeurs, évêques, généraux, et à ceux déjà honorés d'une semblable décoration dans un autre ordre.

Les conditions requises par les statuts pontificaux pour obtenir la décoration du Saint-Sépulcre sont :

1° Profession et pratique de la religion catholique, conduite irréprochable ; 2° noblesse de naissance, ou du moins une position équivalente, de sorte qu'on vive *more nobilium* ; 3° mérite personnel et services rendus à la religion, surtout en Terre sainte.

Il ne suffit pas aux chevaliers d'avoir mérité cette décoration ; il faut continuer à mériter de la porter, afin de former autour de Notre-Seigneur une glorieuse couronne de nobles et généreux défenseurs. Si, de nos jours, tous les descendants des anciens croisés s'unissaient pour défendre et conserver les droits de l'Église catholique en Palestine, ce serait une grande force pour nous et un grand honneur pour eux. On reproche souvent à la noblesse française de vivre dans l'oubli de son ancienne grandeur. Porter sur la poitrine la croix de Godefroy de Bouillon serait pour elle un glorieux souvenir et une obligation d'imiter le courage et le dévouement chrétien de leurs pères.

L'ordre du Saint-Sépulcre compte aujourd'hui plus de mille chevaliers. Des souverains, des princes, des généraux, des prélats, une foule de noms illustres,

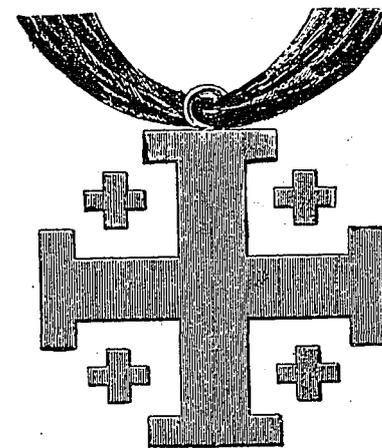
de savants, d'hommes de bien, de chrétiens généreux, se font gloire d'en porter les insignes.

Les chevaliers doivent être reçus dans l'église même du Saint-Sépulcre, après s'y être préparés, comme doit le faire un chrétien avant d'accomplir un acte important. La vieille tradition chevaleresque de la veille des armes, oubliée aujourd'hui, ne s'est conservée que pour l'ordre vraiment chrétien du Saint-Sépulcre. Aussi les nobles chrétiens qui ont le privilège d'être armés chevaliers à Jérusalem se font-ils un devoir de passer la nuit qui précède dans la vieille basilique qui renferme le saint tombeau et le Calvaire.

La réception des chevaliers doit se faire en face du saint tombeau.

Il y a quelques années, Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem, a ajouté une branche nouvelle à l'ordre des chevaliers du Saint-Sépulcre : cette branche est celle des *Matrones*, ou dames du Saint-Sépulcre.

Mme la princesse de la Tour-d'Auvergne, Mme la comtesse de Piellat, si distinguées par leur charité et leur dévouement, forment, avec quelques autres, l'avant-garde de ces vaillantes chrétiennes. Si, en effet, un Godefroy de Bouillon marche fièrement à la tête des chevaliers du Saint-Sépulcre, pourquoi, de nos jours, une sainte Hélène, portant haut la croix du divin Sauveur, ne serait-elle pas suivie d'une légion de nobles guerrières ?



CROIX DU SAINT-SÉPULCRE